



NOUVEAUX HABITANTS À LENS ? N'HÉSITEZ PAS À VENIR À LA RÉUNION D'ACCUEIL

Depuis 2004, la Ville de Lens organise une réunion d'accueil pour les nouveaux habitants. L'objectif : présenter la cité lors d'une réunion amicale. L'an passé, le rendez-vous était fixé salle Richart. Après un bref discours et la diffusion d'un film sur la ville réalisé par Télé Gohelle, des discussions s'étaient entamées entre élus et les nouveaux habitants autour d'un café sur des tables rondes disposées çà et là dans la salle. Ensuite, Katia Breton, en sa qualité de présidente de l'office du tourisme de Lens Liévin, avait organisé une balade dans le centre-ville afin de découvrir les façades art déco. En tant que nouveau Lensois, lorsque vous avez pris rendez vous avec l'un des services de la municipalité (inscription à la médiathèque, sur la liste électorale, dépôt d'un permis de construire etc.), VOUS pouvez demander un formulaire d'inscription afin d'être invité au prochain rendez-vous. Il vous suffit d'y inscrire votre adresse postale pour recevoir le courrier d'invitation. La prochaine réunion d'accueil des nouveaux habitants devrait avoir lieu le samedi 27 février à la salle Richart. ■

HABITAT : - DES AIDES POSSIBLES - POUR VOS TRAVAUX



Depuis le 1^{er} juin 2015, Soliha (*Solidaires pour l'Habitat*) et Inhari (*Habitat, Aménagement, Territoires*) ont lancé un ambitieux programme de rénovation de l'habitat des particuliers en partenariat avec la communauté d'agglomération de Lens Liévin (*CALL*). Ce programme s'appelle le PIG (*Programme d'intérêt Général*) Habitat. Il vise à l'amélioration de 345 logements (315 propriétaires occupants et 30 propriétaires bailleurs) sur une période de trois ans répondant aux situations suivantes : l'amélioration du parc privé ancien, l'éradication des situations de logements indignes et le développement et la production d'une nouvelle offre locative. Pour pouvoir bénéficier de possibles aides, il faut remplir les critères suivants : être propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, ne pas avoir bénéficié d'un prêt à taux zéro dans les cinq dernières années, se mettre en relation avec l'opérateur qui enverra un technicien, faire réaliser les travaux par des entreprises du bâtiment. Il faut veiller toutefois à ne pas démarrer ces travaux avant d'avoir validé le dossier. ■

Permanence pour des renseignements et conseils tous les vendredis au service Habitat de la mairie au 83 avenue Van Pelt de 14 à 16h.

Plus de plus amples renseignements

Inhari, agence Nord/Pas-de-Calais 3 rue Alexandre-Maniez 62 750 Loos en Gohelle. pig-call@inhari.fr. - Numéro gratuit 0 800 002 862



LE DIABÉTOBUS À LA GRANDE RÉSIDENCE

Le diabétobus passera à Lens jeudi 5 et vendredi 6 novembre 2015 de 10h à 16h. ■



LES NUMÉROS D'URGENCES

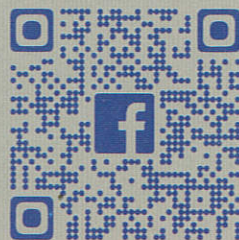
SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Médecins de nuit, week-end et jours fériés : 03 21 71 33 33
Accueil des sans abris : 115
Enfance Maltraitée : 119
Maltraitance personnes âgées : 0892 68 01 18
Pompiers volontaires de Lens-Liévin (CIPALL) : 0 800 62 18 18

CONTACTER VOTRE MAIRIE

Standard : 03 21 69 86 86
Numéro gratuit : 0800 167 167
avotreecoute@mairie-lens.fr
www.villedelens.fr



Plus d'infos et de photos sur
[facebook.com/mairiedelens](https://www.facebook.com/mairiedelens)



STRUCTURES MUNICIPALES

Collisée : 03 21 28 37 41
Médiathèque : 03 21 69 08 30
Conservatoire : 03 21 49 58 73
Ecole de dessin : 03 21 43 73 39
Cyberbase Marcé : 03 21 43 08 37
Cyberbase Maës : 03 21 43 78 50
Piscine : 03 21 28 37 35
CCAS : 03 21 14 25 70
Centre socio-culturel Vachala : 03 21 77 45 55
Centre socio-culturel Dumas : 03 21 28 29 05
Centre socio-culturel 12/14 : 03 21 76 09 23
Permanences élus : 03 21 69 86 89
Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) : 03 21 69 09 29
Relais des Assistantes Maternelles : 03 21 08 03 57